

Association du Lac Boileau de Rivière-Rouge

Compte-rendu de l'assemblée générale du 20 mai 2017 à la salle « Cercle de la Gaieté » au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge

- La présentation des membres du comité a été faite par Louise Guérin.
Les membres étant :

- Louise Guérin, présidente
- Christian Pellerin, trésorier
- Claude Langlois, administrateur
- Danièle Villeneuve, secrétaire

- La lecture de l'ordre du jour a été lue aux membres présents.

1. Bilan des activités de suivi 2016 pour la qualité de l'eau du lac (RSVL : Réseau de surveillance volontaire des lacs) et saison 2017 :

Il y a eu explications des prélèvements d'eau auprès de l'assemblée. Le RSVL n'a transmis que les données brutes à ce jour. Dès que le rapport final sera disponible, une communication sera envoyée aux membres. Les tests d'eau reprendront dans 4 ans et c'est à ce moment que nous pourrons mieux analyser le processus de vieillissement du lac Boileau.

Les tests de transparence se poursuivent mais n'engendreront aucune dépense supplémentaire. Ils débiteront au mois de juin à tous les deux semaines et Réal Morache accepte de s'en occuper.

Le comité remercie André Aubertin et Réal Morache pour avoir effectué les tests d'eau. Leur implication est très appréciée.

2. Bilan de l'exercice d'observation des plantes aquatiques envahissantes du 29 juillet 2016 :

Louise a présenté le rapport suite à la visite de Catherine Baltazar.

Il n'y a pas de plantes indésirables actuellement. Voir sur le site internet de l'association le rapport qui contient les photos et description des plantes observées.

Pour éviter les plantes indésirables dans notre beau lac, il est important, lors de la mise à l'eau des bateaux, de les nettoyer aux jets d'eau à pression au préalable surtout si l'embarcation a sillonné d'autres cours d'eau. Cet avis s'applique également aux articles qui sont entrés en contact avec d'autres plans d'eau (ex : articles de pêche, moteurs, etc).

Si toutefois il y a un doute concernant une plante aquatique, il est important de prendre des photos et l'acheminer à Louise Guérin. Une vérification sera effectuée.

Une formation est possible pour connaître les plantes aquatiques. Louise attend un appel pour obtenir les informations nécessaires concernant cette formation.

3. Ensemencement de l'automne dernier et à venir:

Claude informe qu'il y a eu 2500 dorés de 4 pouces mis à l'eau l'automne dernier. Le coût de l'ensemencement est de 3979,95\$.

Il y a eu une prise d'un doré de 2 ans pris et remis à l'eau avec soin. La grosseur du doré était de 10 pouces (25,4 cm).

La grosseur légale pour la prise du doré est entre 37 et 52 centimètres. Le doré est encore trop petit pour le pêcher. La bonne nouvelle, le doré est en santé.

Pour connaître le nombre de poissons pêchés, un journal sera mis sur notre site web. Il s'agira d'indiquer le nombre de poissons pêchés et les coordonnées du pêcheur, l'imprimer et le faire parvenir à Louise Guérin à la fin de la saison de pêche. Cette demande a bien été reçue par l'assemblée.

La pêche sur la glace est interdite. La pêche à la truite n'est pas autorisée l'hiver et le doré est encore trop petit.

Il y a eu 6000 dorés d'ensemencés jusqu'à maintenant.

Un rappel, s'il y a prise de dorés, il s'agit de le remettre à l'eau avec soin.

Il y a eu des explications sur la façon de procéder pour une remise à l'eau sans blesser le poisson.

Pour l'ensemencement à venir, ceci va dépendre de l'argent reçu.

4. **Compte-rendu de la rencontre des associations de Lac avec la Municipalité du 13 mai 2017:**

Louise Guérin et Christian Pellerin ont participé à la rencontre qui a lieu une fois par année. Karine Lachapelle, responsable de l'urbanisme était présente. Un guide complet concernant l'urbanisme est inséré dans le dernier bulletin municipal et peut aussi être obtenu à la Municipalité.

Il y a 6 ou 7 associations de lacs sur une possibilité d'environ 50 lacs sur le territoire.

Le 27 mai prochain, il sera possible d'aller chercher des arbres à Ste-Véronique.

Pour l'installation septique, il est possible d'aller chercher auprès de la municipalité 500\$ en plus des crédits d'impôts au fédéral et provincial. Il est possible d'obtenir des informations pour ceux qui ne sont pas conformes. Les toilettes à compost sont maintenant autorisées mais s'adresser au service d'urbanisme pour les détails.

Ceux qui désirent une mini maison, il est possible d'en avoir une à la condition qu'elle soit fixe.

Les rives sont inspectées et des constats d'infraction émis lorsque les exigences ne sont pas respectées.

Pour les projets liés à l'environnement, il serait possible d'obtenir 500\$ par la municipalité. Nous présenterons un projet d'achat d'arbustes pour la revégétalisation et vous tiendrons informés de la décision.

Les locations à court terme ne sont pas autorisées mais la municipalité est consciente que les citoyens sont divisés sur le sujet et que plusieurs louent de façon non officielle. Elle souhaite obtenir

du feedback de la population et des associations afin d'alimenter un débat à venir sur le sujet. SVP faire suivre vos commentaires sur le site de l'association.

Pour les locateurs à court terme, il est important de mettre à vue le code d'éthique.

5. **Participation à la rencontre du RAP-HL (regroupement des associations pour la protection des lacs et cours d'eau des Hautes Laurentides) le 19 août 2017 au Lac Sagouay :**

- Il en coûte 10\$ aux membres qui désirent participer à cette rencontre. Contactez Louise Guérin si vous désirez y participer.
- Cette année, il y aura une conférence sur la revégétalisation de la bande riveraine.

6. **Site Web et Facebook:**

Merci à M. Bédard pour faire vivre le site par les informations fournies par le comité et les comptes rendus.

Nous demandons aux personnes qui nous écrivent par ce site, de bien inscrire leurs coordonnées pour être en mesure de vous répondre. Malheureusement, pour l'instant, nous ne sommes pas en mesure de savoir qui nous écrit.

Pour le site Facebook, nous le ferons revivre prochainement.

7. **États financiers:**

Christian a fait la lecture de l'état financier 2016-2017.

Pour l'année 2016, il y a eu 71 contributions sur une possibilité de 94 résidences autour du lac.

Il a parlé des frais suivants au 30 avril 2017 :

- Bancaires (123,99\$ - selon les dépôts et les chèques);
- RSVL (372\$);
- RAP-HL (70\$);
- OBV RPNS (210\$ - plantes aquatiques)
- Registre des entreprises (164\$. Ce frais est pour l'enregistrement de l'Association – Une fois seulement)
- Ensemencement de dorés en 2016 (3979,95\$)

Le solde du compte lors de cette lecture est de 768,98\$.

Nous demandons la contribution des gens pour aller chercher plus de cotisations possibles pour nous permettre de poursuivre nos démarches liées à l'environnement et à l'ensemencement.

Il y a eu des suggestions intéressantes qui seront regardées :

- Mode de paiement (courriel);
- Afficher les noms des membres qui ont payé en guise de remerciement;
- L'étiquette fournie pour mettre sur les bateaux, ajouter l'année.

8. **Activité pour la saison 2017, suggestions:**

Nous invitons les gens de nous donner des suggestions pour une activité qui pourrait avoir lieu le 26 août prochain. À titre d'exemple, épluchette de blés d'inde, hot dog, autres... L'endroit sera déterminé à ce moment-là. Lors de la rencontre, aucune suggestion. La réflexion est en cours.

L'ensemencement devrait avoir lieu en septembre. La date reste à déterminer.

9. **Membres du CA, enregistrement, code d'éthique et charte:**

Une invitation est lancée auprès de l'assemblée pour se joindre au comité. Le comité demeure avec les mêmes personnes.

Le nom de l'Association est : L'Association du Lac Boileau de Rivière-Rouge.

Nous sommes maintenant enregistrés en tant qu'organisme à but non lucratif ce qui nous permettra d'obtenir des subventions liées à l'environnement et autres.

10. **Varia:**

- Marche pour l'Alzheimer :

La marche aura lieu le dimanche 28 mai prochain
Bénévoles et marcheurs sont invités

Voir le site « marche pour l'Alzheimer » pour plus d'informations. Lors de la réunion, nous avons recueilli des dons qui nous permettront d'avoir un marcheur « Elite ». Nous pourrons ainsi participer au tirage d'une fin de semaine pour 2 à Québec.

- Registre des bénévoles :

Les gens intéressés à faire du bénévolat sont les bienvenus.
Les besoins sont grands dans plusieurs organisations.

- Marathon de la Vallée de la Rouge :

Le marathon aura lieu le dimanche 8 octobre prochain.
Il y a possibilité de marcher et courir de 2,5 km à 42 km.
Bénévoles, marcheurs et coureurs sont invités.

Voir la site www.riviere-rouge.ca pour plus d'informations.

- Barrière pour la mise à l'eau des bateaux est ouverte du 20 au 21 mai 2017
Elle sera ré-ouverte en septembre pour la sortie des bateaux.
- Comité de citoyens – informations :

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 30 juillet prochain. Ce comité souhaite permettre à la population d'entendre les messages des différents partis qui se présentent aux prochaines élections cet automne pour un choix éclairé. Paulette Valiquette et Claude DeGrandpré, membres de notre association se présentent à titre de conseillers à ces élections.

11. **Période de questions:**

Les questions ont été posées en cours de rencontre.

Levée de la rencontre à 11h40